

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 12 ET 13 DECEMBRE 2022**Point 3.1.14 de l'ordre du jour****Rénovation intérieure partielle de l'école de la Léchère****1. Introduction**

Le bâtiment de l'école de la Léchère a été construit entre 1999 et 2001 et a été mis en service pour la rentrée scolaire de 2001-2002.

Divers travaux de maintenance ont été entrepris régulièrement depuis. Les derniers grands travaux effectués en 2019 comprenaient le raccordement au chauffage à distance, la rénovation des façades, l'installation d'équipements sanitaires (essuie-mains et poubelles) ainsi que la modernisation de la place de jeu des écoles enfantines.

2. Contexte du projet

Bien que l'état général du bâtiment soit relativement bon, ce dernier est exploité depuis plus de 20 ans et certains équipements deviennent vétustes. La Ville rencontre des difficultés à obtenir des pièces de rechange ou de réparation, principalement pour les luminaires des couloirs et de la salle de gymnastique.

Une rénovation ponctuelle permettant une mise à niveau des installations s'impose dans un tel contexte. Les usagers doivent bénéficier de locaux qui répondent à leurs besoins eu égard à leurs diverses activités.

3. Réalisation des travaux**3.1 Description des travaux**

En premier lieu, un rafraîchissement de la peinture est prévu, permettant de répondre à l'usure des murs des couloirs qui sont fortement marqués par le passage des élèves. L'ensemble des luminaires posés en applique sur les murs seront, par la même occasion, remplacés par des luminaires LED de nouvelle génération.



Cette intervention représente 388 luminaires à changer, permettant une optimisation des économies en matière d'énergie.

Les luminaires des salles de gymnastique ont, quant à eux, plus de 20 ans ; les pièces de rechange n'existent plus. Actuellement, seuls 10 luminaires sur 22 que comptabilisent les salles fonctionnent. Il est donc urgent de les remplacer.

3.2 Planification

Demande de crédit au Conseil général	Décembre 2022
Préparation et attribution mandat	Janvier à avril 2023
Appels d'offres entreprises	Mai à juin 2023
Travaux	Juillet à août 2023

3.3 Coûts des travaux

Le montant des travaux se base sur une estimation avec un degré de précision de +/- 15%, soit :

Travaux de peinture	Fr.	26'000.00
Installations électriques, lustrerie	Fr.	83'560.00
Total HT	Fr.	109'560.00
TVA 7.7%	Fr.	8'440.00
Total TTC	Fr.	118'000.00

4. Crédit demandé

Travaux	Fr.	118'000.00
Honoraires	Fr.	18'000.00
Frais divers et imprévus (15%)	Fr.	18'000.00
Fonds culture et embellissement 1%	Fr.	1'540.00
Fonds énergie 1%	Fr.	1'540.00
Total investissement, TVA 7,7% comprise	Fr.	157'080.00
Crédit total demandé arrondi à	Fr.	158'000.00

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 158'000.00 TTC pour la rénovation intérieure partielle de l'école de la Léchère.

Financement : Par emprunt de Fr. 158'000.00 TTC auprès d'un organisme financier

Amortissement : 3 % par année, dès 2024

Intérêts : 3 % par année (taux indicatif)

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Jacques Morand

Le Secrétaire général

Raoul Girard